

# VILLE DE SALON DE PROVENCE

## AVIS DE MARCHÉ - FOURNITURES

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Ville de Salon de Provence, dstm / Marchés Publics rue Lafayette B.P. 120,  
Contact : service des marchés publics, à l'attention de m le maire, F-  
13657 Salon-de-Provence Cedex. Tél. 04 90 44 89 53. E-  
mail : [service.marches@salon-de-provence.org](mailto:service.marches@salon-de-provence.org). Fax 04 90 44 89 47.

#### **Adresse(s) internet :**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.salondeprovence.fr>.  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

#### **Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Ville de Salon de Provence, direction des STM: Service des Marché Publics, rue Lafayette, Immeuble le Septier B.P. 120, à l'attention de melle JOURDAN, F-13657 Salon-de-Provence Cedex. Tél. 04 90 44 89 53. E-mail : [service.marches@salon-de-provence.org](mailto:service.marches@salon-de-provence.org). Fax 04 90 44 89 47.

#### **Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

Ville de Salon de Provence, direction des STM: Service des Marché Publics, rue Lafayette, Immeuble le Septier B.P. 120, à l'attention de melle JOURDAN, F-13657 Salon-de-Provence Cedex. Tél. 04 90 44 89 53. E-mail : [service.marches@salon-de-provence.org](mailto:service.marches@salon-de-provence.org). Fax 04 90 44 89 47. URL : <http://www.achatpublic.com>.

#### **Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Ville de Salon de Provence, direction des STM: Service des Marché Publics, rue Lafayette, Immeuble le Septier B.P. 120, à l'attention de melle JOURDAN, F-13657 Salon-de-Provence Cedex. Tél. 04 90 44 89 53. E-mail : [service.marches@salon-de-provence.org](mailto:service.marches@salon-de-provence.org). Fax 04 90 44 89 47. URL : <http://www.achatpublic.com>.

#### I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

## **SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**

### **II.1) DESCRIPTION**

#### **II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :**

fourniture de matériels électriques.

#### **II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :**

Fournitures.

Achat.

Lieu principal de livraison : service Patrimoine Bâti - rue des Alliés -  
, 13300 Salon-de-Provence.

Code NUTS **FR824**.

#### **II.1.3) L'avis implique :**

Un marché public.

#### **II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :**

#### **II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :**

marchés séparés

Le marché concerne la fourniture de matériels électriques et d'ampoules, nécessaire aux travaux d'entretien en régie dans les différents bâtiments municipaux.

#### **II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

**31681410**.

#### **II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Oui.

#### **II.1.8) Division en lots :**

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

#### **II.1.9) Des variantes seront prises en considération :**

Non.

### **II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

#### **II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

marché fractionné à bons de commande avec mini et maxi et un opérateur économique

Montant estimatif mini 440 000,00 euro ht

Montant estimatif maxi 880 000,00euro HT

Le marché est conclu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 (ou de sa notification si celle est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2009.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2012.

#### **II.2.2) Options :**

Oui.

Description de ces options : des avenants ou décisions de poursuivre et des marchés complémentaires pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat.

Les marchés sont renouvelables pour 3 périodes de un an.

#### **II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :**

## **INFORMATIONS SUR LES LOTS**

LOT n°01

INTITULÉ : MATERIELS ELECTRIQUES

**1)DESCRIPTION SUCCINCTE :**

ensemble des fournitures électriques hormis les lampes

**2)CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

**31681410.**

**3)QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**

Le montant total des commandes pour la durée initiale du lot est compris entre un minimum et un maximum, définis ci-après. Ces montants sont identiques pour les périodes de reconduction.

Coût estimé hors TVA :

Fourchette : entre 80 000,00 euro et 160 000,00 euro.

**4)INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**

**5)INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

LOT n°02

INTITULÉ : LAMPES

**1)DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Acquisition de lampes diverses

**2)CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

**31521000.**

**3)QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**

Le montant total des commandes pour la durée initiale du lot est compris entre un minimum et un maximum, définis ci après. Ces montants sont identiques pour les périodes de reconduction.

Coût estimé hors TVA :

Fourchette : entre 30 000,00 euro et 60 000,00 euro.

**4)INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**

**5)INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

#### **III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :**

Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100 % du montant de l'avance.

#### **III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français

Les prix sont unitaires, révision périodique.

Une avance de 5% sera accordée dans les conditions prévues au contrat.

Règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S.

Le délai global de paiement est de 45 jours

L'Opération est financée par le Budget de la Ville.

#### **III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

#### **III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

Non.

### **III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : a l'issue de l'analyse du contenu de la candidature, ne seront pas admises :

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 43 du CMP;

Les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et 45 et fixées au présent document

Les candidatures qui ne présentent pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes

Situation juridique - références requises : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP (Dc5 ou forme libre);

Pouvoirs de signature (le cas échéant)

Lettre de candidature (DC 4 ou forme libre).

#### **III.2.2) Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration concernant le chiffre d'affaire réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles (Dc5 ou forme libre);

### **III.2.3) Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -Liste, intitulé " références du candidat " des principales fournitures auxquels se réfère le marché, réalisées au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé (Dc5 ou forme libre) ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

### **III.2.4) Marchés réservés :**

Non.

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### **IV.1) TYPE DE PROCÉDURE**

#### **IV.1.1) Type de procédure :**

Ouverte.

#### **IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

#### **IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

### **IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

#### **IV.2.1) Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

#### **IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :**

Non.

### **IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

VILLSTBAT08020000/1.

#### **IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Non.

#### **IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 30 juin 2008 - 12:00.

Documents payants : non.

#### **IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

30 juin 2008 - 12:00.

- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**  
français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**  
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**  
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :**

Non.

### **VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :**

Non.

### **VI.3) AUTRES INFORMATIONS :**

Dossier de consultation gratuit, envoyé sur demande écrite, ou retiré (horaires d'ouvertures jours ouvrés : 8h30-12h15 / 13h30-17 heures).

Le dossier de consultation est également téléchargeable à l'adresse suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2008\\_U5PUqCyvk&s&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2008_U5PUqCyvk&s&v=1&selected=0)

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé (horaires jours ouvrés 8h30-12h15 / 13h30-17h00).

Dématérialisation des procédures :

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. L'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché papier.

En cas de transmission d'un document dans lequel un virus informatique est détecté par la personne publique, ce document sera détruit et réputé n'avoir jamais été reçu.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 2 mai 2008.

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1 Instance chargée des procédures de recours :**

)

Tribunal Administratif de Marseille, 22, rue Breteuil, F-13281 Marseille Cedex

06. Tél. 04 91 13 48 13. Fax 04 91 81 13 87.

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement à l'amiable des litiges en matière de marchés publics (CCIRAL), boulevard Paul Peytral, F-13282 Marseille Cedex 20. Tél. 04 91 15 63 74. Fax 04 91 15 61 90.

**VI.4.2) Introduction des recours :**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : articles R 421-1 à R421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision du pouvoir adjudicateur).

Articles L551-1 et R551-1 du Code de justice administrative pour le référé

précontractuel: de l'engagement de la procédure jusqu'à la signature du marché.

Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. A partir de la conclusion du contrat tout concurrent évincé auquel ce recours n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui sont détachables. (Arrêt du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007 Tropic).

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

2 mai 2008.